

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1987 B 08500
Numéro SIREN : 342 067 857
Nom ou dénomination : KAPPA ENGINEERING

Ce dépôt a été enregistré le 18/07/2022 sous le numéro de dépôt 86528



20220865282021

DATE DEPOT : 18/07/2022

N° DE DEPOT : 86528

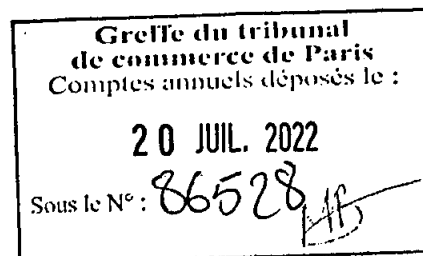
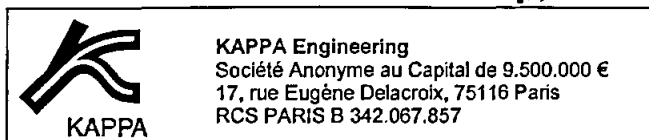
N° GESTION : 1987B08500

N° SIREN : 342067857

DENOMINATION : KAPPA ENGINEERING

ADRESSE : 17 RUE EUGENE DELACROIX 75116 PARIS

MILLESIME : 2021



PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 17 JUIN 2022

L'an deux mille vingt deux
Le 17 juin
A 9 heures

Les actionnaires de la société anonyme "KAPPA Engineering", au capital de 9.500.000 €, divisé en 2.375 actions de 4.000 € nominal chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire en vidéo-conférence, sur convocation par lettre simple du Conseil d'Administration.

- Une feuille de présence a été établie;
- L'Assemblée est présidée par Monsieur Olivier Houzé, Président du Conseil d'Administration et Directeur Général. Monsieur Olivier Allain, Directeur Général Délégué, et Monsieur Eric Gross, deux actionnaires présents, représentant tant par eux-mêmes que comme mandataires le plus grand nombre d'actions, sont appelés comme Scrutateurs, ils acceptent ces fonctions ;
- Monsieur Hervé Philippe est désigné pour remplir les fonctions de Secrétaire ;
- Le Commissaire aux Comptes de la Société (ROZWAG Audit et Conseil) régulièrement convoqué par lettre recommandée avec accusé de réception, est absent et excusé ;
- La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau ainsi constitué, fait ressortir que les actionnaires présents ou représentés possèdent un nombre d'actions représentant le quorum légal requis. L'Assemblée pouvant ainsi valablement délibérer sur l'ordre du jour ordinaire, est déclarée régulièrement constituée.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des actionnaires :

- La copie des lettres de convocation des actionnaires ;
- La copie de la lettre de convocation du Commissaire aux Comptes ;
- La feuille de présence de l'Assemblée revêtue de la signature des membres du Bureau, les pouvoirs des actionnaires représentés et la liste des actionnaires ;
- Les comptes annuels (bilan, compte de résultat, annexe) présentant notamment les valeurs actives et passives de la société à la date de clôture de l'exercice 2021 ;
- Le Rapport de gestion du Conseil d'Administration ;
- Le Rapport Général du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice 2021 ;
- Le Rapport Spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions issues de l'article L 225-38 du Code de commerce ;
- Le Projet des résolutions qui seront soumises à l'Assemblée ;
- Les Statuts de la société.

..

OA

OA

HP

EG



KAPPA Engineering
Société Anonyme au Capital de 9.500.000 €
17, rue Eugène Delacroix, 75116 Paris
RCS PARIS B 342.067.857

..I..

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été tenus à leur disposition au siège social, pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

Le Président rappelle ensuite que l'ordre du jour de l'Assemblée est le suivant :

- Lecture du Rapport de gestion du Conseil d'Administration concernant l'exercice 2021 ;
- Lecture du Rapport Général du Commissaire aux Comptes sur l'accomplissement de sa mission et lecture du Rapport Spécial sur les conventions visées aux articles L 225-38 et suivants du Code de Commerce ;
- Approbation du bilan, du compte de résultat et de l'annexe de l'exercice 2021 ;
- Approbation des propositions d'affectation du résultat ;
- Approbation de la distribution des dividendes réalisée au cours de l'exercice 2021 ;
- Quitus aux administrateurs de leur gestion ;
- Approbation des conventions visées à l'article L 225-38 du Code de commerce ;
- Approbation des conventions courantes ;
- Quitus au Commissaire aux Comptes ;
- Questions diverses ;
- Pouvoirs pour les formalités.

Le Président indique à l'Assemblée que cet ordre du jour a été arrêté par le Conseil, aucun actionnaire n'ayant usé de la faculté prévue par les articles L 225-68 et L 225-69 du Code de Commerce pour le dépôt de projets de résolutions. Le Président présente le tableau des résultats de la Société au cours des derniers exercices et fait donner lecture du Rapport de gestion du Conseil d'Administration. Ensuite il est donné lecture des Rapports du Commissaire aux Comptes. Cette lecture terminée, le Président déclare la discussion ouverte. Personne ne demandant la parole, le Président met aux voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du Rapport de gestion du Conseil d'Administration et des Rapports du Commissaire aux Comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils lui sont présentés, ainsi que les opérations résumées dans ces rapports et traduites dans les comptes qui font apparaître un bénéfice de 2.155.752,36 € après impôts. L'Assemblée Générale donne également quitus entier, définitif et sans réserve au Conseil d'Administration pour les actes de gestion accomplis par le Conseil dont le compte rendu lui a été fait et pour sa gestion au cours de l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

..I..

MF

MA

EG



KAPPA Engineering
Société Anonyme au Capital de 9.500.000 €
17, rue Eugène Delacroix, 75116 Paris
RCS PARIS B 342.067.857

././.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale approuve les propositions du Conseil d'Administration relatives à l'affectation du résultat issu de l'exercice clos le 31 décembre 2021 :

- Affectation d'une partie du bénéfice soit 107.787,62 € à la réserve légale correspondant à 5% du résultat net, après cette affectation la réserve légale s'élèvera à 752.512,17 € ;
- Distribution de 400.000 € de dividendes au profit des actionnaires ;
- Affectation du solde soit 1.647.964,74 € au report à nouveau débiteur lequel s'élèvera après cette affectation à 1.168.558,90 €.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution

L'Assemblée Générale prend acte, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, que les distributions suivantes de dividendes ont été faites au titre des trois années précédentes et pour se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, les actionnaires ont décidé de ventiler le montant des dividendes distribués dans les conditions définies dans le tableau ci-dessous :

Année de distribution	Distribution globale	Abattement
2019	400.000 €	40 % sur le dividende, 160,00 € distribués par action
2020	320.000 €	40 % sur le dividende, 128,00 € distribués par action
2021	400.000€	40 % sur le dividende, 168,42 € distribués par action
2022	400.000€	40% sur le dividende, 168,42 € distribués par action

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du Rapport spécial du Commissaire aux Comptes dans les conditions prévues notamment à l'article L 225-38 et L 225-40 du Code de commerce sur les conventions réglementées, en approuve les termes et donne quitus aux administrateurs à cet égard. Cette résolution est soumise au vote des actionnaires non intéressés conformément aux dispositions du quorum et de majorité requise par l'article L 225-40, 4ème alinéa du Code précité.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des personnes ayant le droit de vote.

Cinquième Résolution

L'Assemblée Générale après avoir pris connaissance des conventions courantes en approuve les termes.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

././.

DA

HP
EG



KAPPA Engineering
Société Anonyme au Capital de 9.500.000 €
17, rue Eugène Delacroix, 75116 Paris
RCS PARIS B 342.067.857

././.

Sixième résolution

L'Assemblée Générale donne au Commissaire aux Comptes quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Septième résolution

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie certifiée ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'accomplir toute formalité légale ou administrative.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, le président déclare la séance levée à 10 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, lequel, après lecture, a été signé par les membres du bureau et le Secrétaire.

Le Président
Monsieur Olivier HOUZÉ

Scrutateur
Monsieur Olivier ALLAIN

Scrutateur
Monsieur Eric GROSS

Le secrétaire
Monsieur Hervé PHILIPPE



KAPPA Engineering
Société Anonyme au Capital de 9.500.000 €
17, rue Eugène Delacroix, 75116 Paris
RCS PARIS B 342.067.857

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 17 JUIN 2022

L'an deux mille vingt deux
Le 17 juin
A 9 heures

Les actionnaires de la société anonyme "KAPPA Engineering", au capital de 9.500.000 €, divisé en 2.375 actions de 4.000 € nominal chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire en vidéo-conférence, sur convocation par lettre simple du Conseil d'Administration.

- Une feuille de présence a été établie;
- L'Assemblée est présidée par Monsieur Olivier Houzé, Président du Conseil d'Administration et Directeur Général. Monsieur Olivier Allain, Directeur Général Délégué, et Monsieur Eric Gross, deux actionnaires présents, représentant tant par eux-mêmes que comme mandataires le plus grand nombre d'actions, sont appelés comme Scrutateurs, ils acceptent ces fonctions ;
- Monsieur Hervé Philippe est désigné pour remplir les fonctions de Secrétaire ;
- Le Commissaire aux Comptes de la Société (ROZWAG Audit et Conseil) régulièrement convoqué par lettre recommandée avec accusé de réception, est absent et excusé ;
- La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau ainsi constitué, fait ressortir que les actionnaires présents ou représentés possèdent un nombre d'actions représentant le quorum légal requis. L'Assemblée pouvant ainsi valablement délibérer sur l'ordre du jour ordinaire, est déclarée régulièrement constituée.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des actionnaires :

- La copie des lettres de convocation des actionnaires ;
- La copie de la lettre de convocation du Commissaire aux Comptes ;
- La feuille de présence de l'Assemblée revêtue de la signature des membres du Bureau, les pouvoirs des actionnaires représentés et la liste des actionnaires ;
- Les comptes annuels (bilan, compte de résultat, annexe) présentant notamment les valeurs actives et passives de la société à la date de clôture de l'exercice 2021 ;
- Le Rapport de gestion du Conseil d'Administration ;
- Le Rapport Général du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice 2021 ;
- Le Rapport Spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions issues de l'article L 225-38 du Code de commerce ;
- Le Projet des résolutions qui seront soumises à l'Assemblée ;
- Les Statuts de la société.

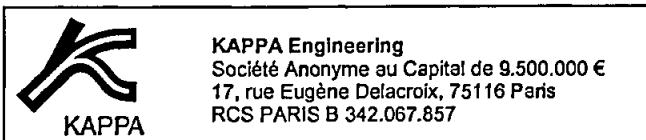
..

OH

OA

HP

EG



../..

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été tenus à leur disposition au siège social, pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

Le Président rappelle ensuite que l'ordre du jour de l'Assemblée est le suivant :

- Lecture du Rapport de gestion du Conseil d'Administration concernant l'exercice 2021 ;
- Lecture du Rapport Général du Commissaire aux Comptes sur l'accomplissement de sa mission et lecture du Rapport Spécial sur les conventions visées aux articles L 225-38 et suivants du Code de Commerce ;
- Approbation du bilan, du compte de résultat et de l'annexe de l'exercice 2021 ;
- Approbation des propositions d'affectation du résultat ;
- Approbation de la distribution des dividendes réalisée au cours de l'exercice 2021 ;
- Quitus aux administrateurs de leur gestion ;
- Approbation des conventions visées à l'article L 225-38 du Code de commerce ;
- Approbation des conventions courantes ;
- Quitus au Commissaire aux Comptes ;
- Questions diverses ;
- Pouvoirs pour les formalités.


Le Président indique à l'Assemblée que cet ordre du jour a été arrêté par le Conseil, aucun actionnaire n'ayant usé de la faculté prévue par les articles L 225-68 et L 225-69 du Code de Commerce pour le dépôt de projets de résolutions. Le Président présente le tableau des résultats de la Société au cours des derniers exercices et fait donner lecture du Rapport de gestion du Conseil d'Administration. Ensuite il est donné lecture des Rapports du Commissaire aux Comptes. Cette lecture terminée, le Président déclare la discussion ouverte. Personne ne demandant la parole, le Président met aux voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du Rapport de gestion du Conseil d'Administration et des Rapports du Commissaire aux Comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils lui sont présentés, ainsi que les opérations résumées dans ces rapports et traduites dans les comptes qui font apparaître un bénéfice de 2.155.752,36 € après impôts. L'Assemblée Générale donne également quitus entier, définitif et sans réserve au Conseil d'Administration pour les actes de gestion accomplis par le Conseil dont le compte rendu lui a été fait et pour sa gestion au cours de l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

../..


HP OA
 EO



KAPPA Engineering
Société Anonyme au Capital de 9.500.000 €
17, rue Eugène Delacroix, 75116 Paris
RCS PARIS B 342.067.857

././.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale approuve les propositions du Conseil d'Administration relatives à l'affectation du résultat issu de l'exercice clos le 31 décembre 2021 :

- Affectation d'une partie du bénéfice soit 107.787,62 € à la réserve légale correspondant à 5% du résultat net, après cette affectation la réserve légale s'élèvera à 752.512,17 € ;
- Distribution de 400.000 € de dividendes au profit des actionnaires ;
- Affectation du solde soit 1.647.964,74 € au report à nouveau débiteur lequel s'élèvera après cette affectation à 1.168.558,90 €.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution

L'Assemblée Générale prend acte, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, que les distributions suivantes de dividendes ont été faites au titre des trois années précédentes et pour se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, les actionnaires ont décidé de ventiler le montant des dividendes distribués dans les conditions définies dans le tableau ci-dessous :

Année de distribution	Distribution globale	Abattement
2019	400.000 €	40 % sur le dividende, 160,00 € distribués par action
2020	320.000 €	40 % sur le dividende, 128,00 € distribués par action
2021	400.000€	40 % sur le dividende, 168,42 € distribués par action
2022	400.000€	40% sur le dividende, 168,42 € distribués par action

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du Rapport spécial du Commissaire aux Comptes dans les conditions prévues notamment à l'article L 225-38 et L 225-40 du Code de commerce sur les conventions réglementées, en approuve les termes et donne quitus aux administrateurs à cet égard. Cette résolution est soumise au vote des actionnaires non intéressés conformément aux dispositions du quorum et de majorité requise par l'article L 225-40, 4ème alinéa du Code précité.

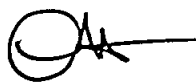
Cette résolution est adoptée à l'unanimité des personnes ayant le droit de vote.

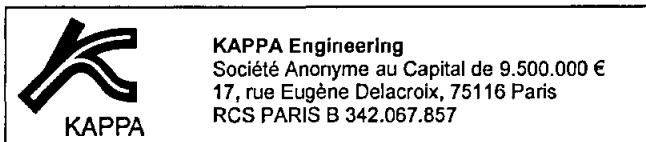
Cinquième Résolution

L'Assemblée Générale après avoir pris connaissance des conventions courantes en approuve les termes.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

././.


HP
DA
EC



././.

Sixième résolution

L'Assemblée Générale donne au Commissaire aux Comptes quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Septième résolution

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie certifiée ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'accomplir toute formalité légale ou administrative.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, le président déclare la séance levée à 10 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, lequel, après lecture, a été signé par les membres du bureau et le Secrétaire.

Le Président
Monsieur Olivier HOUZÉ

Scrutateur
Monsieur Olivier ALLAIN

Scrutateur
Monsieur Eric GROSS

Le secrétaire
Monsieur Hervé PHILIPPE



KAPPA Engineering
Société Anonyme au Capital de 9.500.000 €
17, rue Eugène Delacroix, 75116 Paris
RCS PARIS B 342.067.857

././

Sixième résolution

L'Assemblée Générale donne au Commissaire aux Comptes quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Septième résolution

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie certifiée ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'accomplir toute formalité légale ou administrative.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, le président déclare la séance levée à 10 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, lequel, après lecture, a été signé par les membres du bureau et le Secrétaire.

Le Président
Monsieur Olivier HOUZÉ

Scrutateur
Monsieur Olivier ALLAIN

Scrutateur
Monsieur Eric GROSS

Le secrétaire
Monsieur Hervé PHILIPPE



KAPPA Engineering
Société Anonyme au Capital de 9.500.000 €
17, rue Eugène Delacroix, 75116 Paris
RCS PARIS B 342.067.857

././.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale approuve les propositions du Conseil d'Administration relatives à l'affectation du résultat issu de l'exercice clos le 31 décembre 2021 :

- Affectation d'une partie du bénéfice soit 107.787,62 € à la réserve légale correspondant à 5% du résultat net, après cette affectation la réserve légale s'élèvera à 752.512,17 € ;
- Distribution de 400.000 € de dividendes au profit des actionnaires ;
- Affectation du solde soit 1.647.964,74 € au report à nouveau débiteur lequel s'élèvera après cette affectation à 1.168.558,90 €.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution

L'Assemblée Générale prend acte, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, que les distributions suivantes de dividendes ont été faites au titre des trois années précédentes et pour se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, les actionnaires ont décidé de ventiler le montant des dividendes distribués dans les conditions définies dans le tableau ci-dessous :

Année de distribution	Distribution globale	Abattement
2019	400.000 €	40 % sur le dividende, 160,00 € distribués par action
2020	320.000 €	40 % sur le dividende, 128,00 € distribués par action
2021	400.000€	40 % sur le dividende, 168,42 € distribués par action
2022	400.000€	40% sur le dividende, 168,42 € distribués par action

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du Rapport spécial du Commissaire aux Comptes dans les conditions prévues notamment à l'article L 225-38 et L 225-40 du Code de commerce sur les conventions réglementées, en approuve les termes et donne quitus aux administrateurs à cet égard. Cette résolution est soumise au vote des actionnaires non intéressés conformément aux dispositions du quorum et de majorité requise par l'article L 225-40, 4ème alinéa du Code précité.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des personnes ayant le droit de vote.

Cinquième Résolution

L'Assemblée Générale après avoir pris connaissance des conventions courantes en approuve les termes.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

././.

OA
HP
EG



KAPPA Engineering
Société Anonyme au Capital de 9.500.000 €
17, rue Eugène Delacroix, 75116 Paris
RCS PARIS B 342.067.857

./..

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été tenus à leur disposition au siège social, pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

Le Président rappelle ensuite que l'ordre du jour de l'Assemblée est le suivant :

- Lecture du Rapport de gestion du Conseil d'Administration concernant l'exercice 2021 ;
- Lecture du Rapport Général du Commissaire aux Comptes sur l'accomplissement de sa mission et lecture du Rapport Spécial sur les conventions visées aux articles L 225-38 et suivants du Code de Commerce ;
- Approbation du bilan, du compte de résultat et de l'annexe de l'exercice 2021 ;
- Approbation des propositions d'affectation du résultat ;
- Approbation de la distribution des dividendes réalisée au cours de l'exercice 2021 ;
- Quitus aux administrateurs de leur gestion ;
- Approbation des conventions visées à l'article L 225-38 du Code de commerce ;
- Approbation des conventions courantes ;
- Quitus au Commissaire aux Comptes ;
- Questions diverses ;
- Pouvoirs pour les formalités.

Le Président indique à l'Assemblée que cet ordre du jour a été arrêté par le Conseil, aucun actionnaire n'ayant usé de la faculté prévue par les articles L 225-68 et L 225-69 du Code de Commerce pour le dépôt de projets de résolutions. Le Président présente le tableau des résultats de la Société au cours des derniers exercices et fait donner lecture du Rapport de gestion du Conseil d'Administration. Ensuite il est donné lecture des Rapports du Commissaire aux Comptes. Cette lecture terminée, le Président déclare la discussion ouverte. Personne ne demandant la parole, le Président met aux voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du Rapport de gestion du Conseil d'Administration et des Rapports du Commissaire aux Comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils lui sont présentés, ainsi que les opérations résumées dans ces rapports et traduites dans les comptes qui font apparaître un bénéfice de 2.155.752,36 € après impôts. L'Assemblée Générale donne également quitus entier, définitif et sans réserve au Conseil d'Administration pour les actes de gestion accomplis par le Conseil dont le compte rendu lui a été fait et pour sa gestion au cours de l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

./..

OA

OA

HP

EG



KAPPA Engineering
Société Anonyme au Capital de 9.500.000 €
17, rue Eugène Delacroix, 75116 Paris
RCS PARIS B 342.067.857

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 17 JUIN 2022

L'an deux mille vingt deux
Le 17 juin
A 9 heures

Les actionnaires de la société anonyme "KAPPA Engineering", au capital de 9.500.000 €, divisé en 2.375 actions de 4.000 € nominal chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire en vidéo-conférence, sur convocation par lettre simple du Conseil d'Administration.

- Une feuille de présence a été établie;
- L'Assemblée est présidée par Monsieur Olivier Houzé, Président du Conseil d'Administration et Directeur Général. Monsieur Olivier Allain, Directeur Général Délégué, et Monsieur Eric Gross, deux actionnaires présents, représentant tant par eux-mêmes que comme mandataires le plus grand nombre d'actions, sont appelés comme Scrutateurs, ils acceptent ces fonctions ;
- Monsieur Hervé Philippe est désigné pour remplir les fonctions de Secrétaire ;
- Le Commissaire aux Comptes de la Société (ROZWAG Audit et Conseil) régulièrement convoqué par lettre recommandée avec accusé de réception, est absent et excusé ;
- La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau ainsi constitué, fait ressortir que les actionnaires présents ou représentés possèdent un nombre d'actions représentant le quorum légal requis. L'Assemblée pouvant ainsi valablement délibérer sur l'ordre du jour ordinaire, est déclarée régulièrement constituée.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des actionnaires :

- La copie des lettres de convocation des actionnaires ;
- La copie de la lettre de convocation du Commissaire aux Comptes ;
- La feuille de présence de l'Assemblée revêtue de la signature des membres du Bureau, les pouvoirs des actionnaires représentés et la liste des actionnaires ;
- Les comptes annuels (bilan, compte de résultat, annexe) présentant notamment les valeurs actives et passives de la société à la date de clôture de l'exercice 2021 ;
- Le Rapport de gestion du Conseil d'Administration ;
- Le Rapport Général du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice 2021;
- Le Rapport Spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions issues de l'article L 225-38 du Code de commerce ;
- Le Projet des résolutions qui seront soumises à l'Assemblée ;
- Les Statuts de la société.

OA

HP

OA

BE

ROZWAG Audit et Conseil
expert-comptable commissaire aux comptes
10 rue de la tenure
60260 LAMORLAYE

KAPPA ENGINEERING

Société anonyme au capital de 9 500 000 euros

17, rue Eugène Delacroix
75 116 PARIS
RCS Paris B 342 067 857

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

Certifié conforme à l'original



*Olivier HOUZÉ
PCA-DG*

EURL Rozwag Audit et Conseil – société inscrite sur la liste des commissaires aux comptes d'Amiens
au capital de 1000 euros – RCS 823 029 863 RCS Compiègne
Siège Social – 10 rue de la tenure – 60260 LAMORLAYE
E-mail : contact@r-auditetconseil.fr

ROZWAG AUDIT ET CONSEIL
Expert-Comptable Commissaire aux Comptes
10, Rue de la Tenure - 60260 LAMORLAYE
www.r-auditetconseil.fr
823 029 863 RCS Compiègne

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Kappa Engineering
Société anonyme au capital de 9 500 000 euros
17, rue Eugène Delacroix
75 116 PARIS
RCS Paris B 342 067 857

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2021

À l'assemblée générale de la société Kappa Engineering,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Kappa Engineering relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er Janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

3. Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Immobilisations financières » de l'annexe des comptes annuels concernant la valorisation des titres de participation.

4. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

A l'actif du bilan sont inscrits des disponibilités pour 8.102.803 euros. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre Société, nous avons examiné les éléments probants sur le caractère raisonnable de cette valorisation et validé la pertinence des principes retenus, afin de corroborer le montant de ce poste, inscrit au bilan, à la clôture de l'exercice.

5. Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'Assemblée générale

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

6. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la Société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés le Conseil d'Administration.

7. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

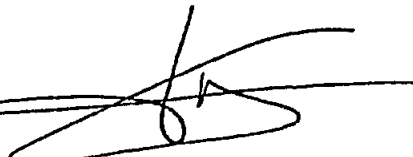
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueillons des éléments que nous estimons suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- nous apprécions le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de notre rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous attirons l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, nous formulons une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- nous apprécions la présentation d'ensemble des comptes annuels et évaluons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Lamorlaye,
Le 16 juin 2022
Le Commissaire aux Comptes
ROZWAG Audit et Conseil représenté par
Julien ROZWAG

ROZWAG AUDIT ET CONSEIL
Expert - Comptable Commissaire aux Comptes
10, Rue de la Tenure - 60260 LAMORLAYE
www.r-auditconseil.fr
823 029 863 RCS Compiègne



Compte de résultat

	Francs	Exportations	31/12/2021	31/12/2020
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)		2 363 710	2 363 710	2 445 404
Production vendue (services)	411 746	10 654 474	11 066 219	11 015 478
Chiffre d'affaires net	411 746	13 018 183	13 429 929	13 460 879
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation 1			8 000	
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			346 231	397 962
Autres produits 1			73 750	39 430
Total produits d'exploitation (I)			13 857 910	13 898 271
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				255
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a) 1			7 153 909	7 393 391
Impôts, taxes et versements assimilés 2			168 800	216 642
Salaires et traitements 3			3 123 729	3 082 233
Charges sociales 3			1 404 790	1 397 898
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			382 707	431 943
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations 1				38 400
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions			143 231	203 459
Autres charges			134 427	185 388
Total charges d'exploitation (II)			12 509 593	12 949 609
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			1 348 317	948 662
Quota-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)			956 552	961 891
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				2 221
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges			46 760	28 553
Différences positives de change			405 619	3
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			1 408 931	992 487
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			183 735	405 760
Intérêts et charges assimilées (4)			1 839	3 763
Différences négatives de change				232 112
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			185 574	641 636
RESULTAT FINANCIER (V+VI)			1 223 357	350 852
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II-IV-V-VI)			2 571 674	1 299 494

ROZWAG AUDIT ET CONSEIL
 Expert - Comptable Commissaire aux Comptes
 10, Rue de la Tenure - 60260 LAMORLAYE
 www.r-auditetconseil.fr
 823 029 863 RCS Compiègne

Compte de résultat (suite)

	31/12/2021	31/12/2020
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	21 584	
Sur opérations en capital	9 500	13 574
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	31 084	13 574
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	196 436	6 975
Sur opérations en capital	169	12 914
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	196 605	19 889
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-165 522	-6 315
Participation des salariés aux résultats (IX)	270 669	140 362
Impôts sur les bénéfices (X)	-20 269	-128 299
Total des produits (I+III+V+VII)	15 297 925	14 904 312
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	13 142 173	13 625 197
BENEFICE OU PERTE	2 155 752	1 279 115
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs	21 584	
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	956 552	961 662
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		3763

ROZWAG AUDIT ET CONSEIL
 Expert - Comptable Commissaire aux Comptes
 10, Rue de la Tenure - 60260 LAMORLAYE
 www.r-auditetconseil.fr
 823 029 863 RCS Compiègne

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2021	Net 31/12/2020
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations Incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets, licences, logiciels, droits & valeurs similaires	1 718 465	1 708 260	12 205	45 014
Fonds commercial (1)				
Autres Immobilisations Incorporelles				
Avances et acomptes sur Immobilisations Incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	341 790	38 400	303 390	341 790
Constructions	3 587 218	1 645 417	1 941 799	2 072 789
Installations techniques, matériel et outillage Industriels				
Autres Immobilisations corporelles	2 253 432	1 833 954	419 478	468 021
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	5 338 666	1 986 288	3 350 378	3 414 789
Créances rattachées aux participations	626 849		626 849	520 916
Autres titres Immobilisés				
Prêts				
Autres Immobilisations financières	25 049		25 049	23 649
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	13 889 467	7 210 319	6 679 148	6 886 947
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	68 856		68 856	223 864
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	3 951 859		3 951 859	4 711 329
Autres créances	408 142		408 142	613 189
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	8 102 803		8 102 803	3 980 441
Charges constatées d'avance (3)	321 488		321 468	310 744
TOTAL ACTIF CIRCULANT	12 853 128		12 853 128	9 839 568
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif	1 877		1 877	48 760
TOTAL GENERAL	28 744 272	7 210 319	19 533 953	16 773 275
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

ROZWAG AUDIT ET CONSEIL
 Expert - Comptable Commissaire aux Comptes
 10, Rue de la Tenure - 60260 LAMORLAYE
 www.r-auditconseil.fr
 823 029 863 RCS Complègne

Bilan passif

	31/12/2021	31/12/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital	9 500 000	9 500 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	644 725	580 769
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées	19 400	19 400
Autres réserves		
Report à nouveau	-478 408	-1 294 565
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	2 155 752	1 279 115
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	11 840 471	10 084 719
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	144 908	250 219
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	144 908	250 219
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	2 408 715	1 582 645
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	355 965	349 327
Dettes fiscales et sociales	933 185	807 827
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 792	163 906
Produits constatés d'avance	3 824 195	3 530 015
TOTAL DETTES	7 521 853	6 433 719
Ecart de conversion passif	28 722	4 618
TOTAL GENERAL	19 533 953	16 773 275
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	7 521 853	
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

ROZWAG AUDIT ET CONSEIL
 Expert - Comptable Commissaire aux Comptes
 10, Rue de la Tenure - 60260 LAMORLAYE
 www.r-auditetconseil.fr
 823 029 863 RCS Compiègne

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SA KAPPA ENGINEERING

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021, dont le total est de 19 533 953 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 2 155 752 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 11/03/2022 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 3 à 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 3 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices

Règles et méthodes comptables

montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Opérations en devises

Lors d'acquisition d'actif en monnaie étrangère, le taux de conversion utilisé est le taux de change à la date d'entrée ou, le cas échéant, celui de la couverture si celle-ci a été prise avant l'opération. Les frais engagés pour mettre en place les couvertures sont également intégrés au coût d'acquisition.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion.

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

ROZWAG AUDIT ET CONSEIL
Expert - Comptable Commissaire aux Comptes
10, Rue de la Tenure - 60260 LAMORLAYE
www.r-auditetconseil.fr
823 029 863 RCS Compiègne

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Le 30 juillet 2021, la société KAPPA Engineering a participé à une augmentation de capital de la filiale Touchline, pour un montant de 117.647€ pour 26.666 actions, ce qui a porté le pourcentage de détention de 40% à 60%.

Le 7 janvier 2022, la société Kappa a fait l'acquisition de 100% des titres de la société Reveal Energy Services, située aux Etats Unis, pour un montant de 2.300K\$. Au 31 décembre 2021, un premier versement du prix d'acquisition de 200 K\$ (177K€) a été versé.

La société est éligible au dispositif fiscal IP BOX (article 238 du CGI). L'application de ce dispositif amène la société à pouvoir bénéficier d'un taux d'impôt sur les sociétés de 10% sur l'ensemble de son résultat.

La société réalise une partie de son activité en Russie, à travers sa filiale KAPPA-FSU. Le contexte géopolitique actuel devrait avoir des conséquences sur l'activité du groupe, qu'il n'est pas encore possible de déterminer avec précision. Néanmoins, l'activité opérationnelle en est affectée.

ROZWAG AUDIT ET CONSEIL
Expert - Comptable Commissaire aux Comptes
10, Rue de la Tenure - 60260 LAMORLAYE
www.r-auditconseil.fr
823 029 863 RCS Compiègne

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 717 095	1 370		1 718 465
Immobilisations incorporelles	1 717 095	1 370		1 718 465
- Terrains	341 790			341 790
- Constructions sur sol propre	3 581 022	6 194		3 587 216
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagement divers	309 056	6 993		316 049
- Matériel de transport	517 433		25 015	492 418
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 338 753	117 598	11 385	1 444 965
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	6 088 054	130 785	36 400	6 182 438
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	5 739 935	355 891	132 310	5 963 516
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	23 649	2 100	700	25 049
Immobilisations financières	5 763 583	357 991	133 010	5 988 564
ACTIF IMMOBILISE	13 568 732	490 146	169 410	13 889 467

ROZWAG AUDIT ET CONSEIL
Expert - Comptable Commissaire aux Comptes
10, Rue de la Tenure - 60260 LAMORLAYE
www.r-auditconseil.fr
823 029 863 RCS Compiègne

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	1 370	130 785	357 991	490 146
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	1 370	130 785	357 991	490 146
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		36 400	133 010	169 410
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		36 400	133 010	169 410

Immobilisations incorporelles

La société a choisi de comptabiliser en charge les dépenses de R&D engagées par la société.

Immobilisations corporelles

La société a choisi de comptabiliser en charge les dépenses de R&D engagées par la société.

ROZWAG AUDIT ET CONSEIL
Expert - Comptable Commissaire aux Comptes
10, Rue de la Tenure - 60260 LAMORLAYE
www.r-auditetconseil.fr
823 029 863 RCS Compiègne

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

L'activité de société Touchline présentant un intérêt opérationnel pour l'activité de la société KAPPA Engineering. En effet, la pandémie a accéléré un passage à notre avis irréversible d'activités de commercialisation physique dans des salons et conférences vers des environnements virtuels. La société Touchline a développé la première version de cet environnement virtuel et nous a permis d'être les premiers dans l'industrie pétrolière à proposer une solution pérenne.

Il est précisé que la société Touchline est en cours de développement d'une technologie, pour laquelle la rentabilité future ne sera réalisée qu'une fois la phase de commercialisation atteinte.

A la clôture des comptes, la valorisation des titres de la société Touchline a été déterminée par la direction de la société Kappa Engineering, en fonction, d'une part des coûts de développement engagés par la société Touchline ; cette valeur existant dès lors que cette prise de participation s'inscrit dans le cadre de l'utilité de la technologie développée par la société Touchline pour la société KAPPA Engineering, et d'autre part des gains attendus des performances de la société Touchline, déterminés à partir d'un plan pluriannuel d'affaires, pour autant que les hypothèses se réalisent sur les prochaines années.

Ce renforcement de la prise de participation s'inscrit dans ce cadre.

Liste des filiales et participations

Tableau réalisé en Kilo-euros

(1) Capital - (2) Capitaux propres autres que le capital - (3) Quote-part du capital détenue (en pourcentage)

(4) Valeur comptable brute des titres détenus - (5) Valeur comptable nette des titres détenus

(6) Prêts et avances consentis par l'entreprise et non encore remboursés - (7) Montants des cautions et avals donnés par l'entreprise

(8) Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé - (9) Résultat du dernier exercice clos

(10) Dividendes encaissés par l'entreprise au cours de l'exercice

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS SUR CHAQUE TITRE										
- Filiales (détenues à + 50 %)										
SCI KAPPA-VALENCAY	800	-54	99,90	799	799			53	-4	
KAPPA NORTH AMERICA	18	2 871	100,00	16	16			3 603	188	
KAPPA MIDDLE EAST ASIA	47	3 033	95,00	51	51			5 050	634	950
KAPPA FSU OOO	2	608	95,00	5	5			1 859	12	
SAS KAPPA-SC	750	564	100,00	3 125	1 321			53	-14	
KAPPA SOUTH AMERICA	288	1 109	100,00	423	423			1 233	214	
TOUCHLINE INERATIVE	140	-791	59,52	918	738	627		111	-237	
KAPPA TRAINING AND CONSULTI		1 775	100,00					1 769	49	
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)										
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX SUR LES AUTRES TITRES										
- Autres filiales françaises										
- Autres filiales étrangères										
- Autres participations françaises										
- Autres participations étrangères										

ROZWAG AUDIT ET CONSEIL
Expert - Comptable Commissaire aux Comptes
10, Rue de la Tenure - 60260 LAMORLAYE
www.r-auditetconseil.fr
823 029 863 RCS Compiègne

Les informations des filiales situées à l'étranger ont été converties en euros sur la base du cours de la devise au 31 décembre 2021.

Notes sur le bilan

Les données sont présentées en K Euros

Amortissements des Immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 672 081	34 179		1 708 260
Immobilisations incorporelles	1 672 081	34 179		1 708 260
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	1 508 253	137 163		1 645 417
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	248 011	9 609		257 619
- Matériel de transport	361 523	82 175	25 014	418 684
- Matériel de bureau et Informatique, mobilier	1 049 287	119 580	11 216	1 157 651
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	3 167 074	348 527	36 230	3 479 371
ACTIF IMMOBILISE	4 839 155	382 706	36 230	5 185 631

ROZWAG AUDIT ET CONSEIL

Expert - Comptable Commissaire aux Comptes
 10, Rue de la Tenure - 60260 LAMORLAYE
 www.r-auditconseil.fr
 823 029 863 RCS Compiègne

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 5 333 367 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif Immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	626 849		626 849
Prêts			
Autres	25 049		25 049
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	3 951 859	3 951 859	
Autres	408 142	408 142	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	321 468	321 468	
Total	5 333 367	4 681 470	651 898
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients Factures à établir	97 997
Total	97 997

ROZWAG AUDIT ET CONSEIL
 Expert - Comptable Commissaire aux Comptes
 10, Rue de la Tenure - 60260 LAMORLAYE
 www.r-auditconseil.fr
 823 029 863 RCS Compiègne

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 9 500 000,00 euros décomposé en 2 375 litres d'une valeur nominale de 4 000,00 euros.

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients	203 459	143 231	203 459		143 231
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change	46 760	1 676	46 760		1 677
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	250 219	144 907	250 219		144 908
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		143 231	203 459		
Financières		1 677	46 760		
Exceptionnelles					

ROZWAG AUDIT ET CONSEIL
Expert - Comptable Commissaire aux Comptes
10, Rue de la Tenure - 60260 LAMORLAYE
www.r-auditconseil.fr
823 029 863 RCS Compiègne

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 7 521 853 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	355 965	355 985		
Dettes fiscales et sociales	933 034	933 034		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	2 408 659	2 408 659		
Produits constatés d'avance	3 824 195	3 824 195		
Total	7 521 853	7 521 853		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(**) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	200 958			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 198 968 euros.

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs FNP	122 982
Associés - Intérêts Courus	1 839
Provision pour congés payés	213 969
Provision Intéressement	267 083
Provision pour primes	38 878
Charges sociales CP	96 288
Autres charges à payer	7 224
Etat - charges à payer	11 804
Total	759 864

ROZWAG AUDIT ET CONSEIL
Expert - Comptable Commissaire aux Comptes
10, Rue de la Tenure - 60260 LAMORLAYE
www.r-auditetconseil.fr
823 029 863 RCS Compiègne

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CCA	321 468		
Total	321 468		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnelles
PCA	3 824 195		
Total	3 824 195		

ROZWAG AUDIT ET CONSEIL

Expert - Comptable Commissaire aux Comptes
10, Rue de la Tenure - 60260 LAMORLAYE
www.r-auditetconseil.fr
823 029 863 RCS Compiègne

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 13 500 euros

Honoraire des autres services : 450 euros

ROZWAG AUDIT ET CONSEIL

Expert - Comptable Commissaire aux Comptes
10, Rue de la Tenure - 60260 LAMORLAYE
www.r-auditetconseil.fr
823 029 863 RCS Compiègne

Autres informations

Informations sur les dirigeants

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 906 109 euros

La méthode retenue dans le cadre de cette évaluation est la méthode des unités de crédit projetées (ou méthode du prorata des droits au terme).

Cette méthode est définie par la norme comptable IAS 19 révisée (norme européenne) et par la norme FAS87 (norme US GAAP). Elle est conforme à la recommandation 2003 R-01 du CNC.

Le montant auquel conduit l'utilisation de cette méthode correspond à la notion de dette actuarielle.

Cette méthode consiste à :

- Evaluer les flux futurs probables en se basant sur les hypothèses d'évolution des rémunérations, les droits exigibles au moment du départ à la retraite et les probabilités de présence dans l'entreprise;
- Actualiser ces flux à la date d'évaluation afin d'obtenir la valeur actuelle probable des flux futurs (VAP).
- Proratiser la valeur actuelle probable des flux futurs afin d'obtenir la dette actuarielle (Valeur actualisée de l'obligation).

Le calcul est effectué salarié par salarié. L'engagement total de l'entreprise correspond à la somme des engagements individuels.

Compte tenu des données de l'entreprise, des hypothèses actuarielles retenues, et notamment d'un taux d'actualisation de 0,98 % le total de l'engagement au titre des indemnités de fin de carrière au 31 décembre 2021 s'élève à 906 109 euros dans l'hypothèse d'un départ volontaire du salarié.

ROZWAG AUDIT ET CONSEIL
 Expert - Comptable Commissaire aux Comptes
 10, Rue de la Tenure - 60260 LAMORLAYE
 www.r-auditetconseil.fr
 823 029 863 RCS Compiègne

SA KAPPA ENGINEERING

17 rue RUE EUGENE DELACROIX
75116 PARIS
Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

APE : 7112B

Siret : 34206785700082

BUREAU PIERRELAYE

Certifié conforme à l'original



Olivier Houzé
PCA - DG

 **Sommaire**

1. Etats de synthèse des comptes	1
Compte de résultat	2
Compte de résultat (suite)	3
Bilan synthétique	4
Bilan actif	6
Bilan passif	7
Annexe	8
<i>Règles et méthodes comptables</i>	9
<i>Faits caractéristiques</i>	11
<i>Notes sur le bilan</i>	12
<i>Notes sur le compte de résultat</i>	20
<i>Autres informations</i>	21

SA KAPPA ENGINEERING

2021

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

Etats de synthèse des comptes

Compte de résultat

	France	Exportations	31/12/2021	31/12/2020
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)		2 363 710	2 363 710	2 445 404
Production vendue (services)	411 746	10 654 474	11 066 219	11 015 476
Chiffre d'affaires net	411 746	13 018 183	13 429 929	13 460 879
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			8 000	
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			346 231	397 962
Autres produits			73 750	39 430
Total produits d'exploitation (I)			13 857 910	13 898 271
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				255
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			7 153 909	7 393 391
Impôts, taxes et versements assimilés			166 800	216 642
Salaires et traitements			3 123 729	3 082 233
Charges sociales			1 404 790	1 397 898
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			382 707	431 943
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				38 400
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions			143 231	203 459
Autres charges			134 427	185 388
Total charges d'exploitation (II)			12 509 593	12 949 609
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			1 348 317	948 662
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)			956 552	961 691
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				2 221
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges			46 760	28 553
Différences positives de change			405 619	3
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			1 408 931	992 467
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			183 735	405 760
Intérêts et charges assimilées (4)			1 839	3 763
Différences négatives de change				232 112
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			185 574	641 636
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			1 223 357	350 832
RESULTAT COURANT avant Impôts (I-II+III-IV+V-VI)			2 571 674	1 299 494

Compte de résultat (suite)

	31/12/2021	31/12/2020
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	21 584	
Sur opérations en capital	9 500	13 574
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	31 084	13 574
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	196 436	6 975
Sur opérations en capital	169	12 914
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	196 606	19 889
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-165 522	-6 315
Participation des salariés aux résultats (IX)	270 669	140 362
Impôts sur les bénéfices (X)	-20 269	-126 299
Total des produits (I+III+V+VII)	15 297 925	14 904 312
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	13 142 173	13 625 197
BENEFICE OU PERTE	2,155,752	1,279,115
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs	21 584	
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	956 552	961 662
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		3 763

Bilan synthétique

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2021	Net 31/12/2020
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	1 718 465	1 706 260	12 205	45 014
Immobilisations corporelles				
Terrains	341 790	38 400	303 390	341 790
Constructions	3 587 216	1 645 417	1 941 799	2 072 769
Autres immobilisations corporelles	2 253 432	1 833 954	419 478	468 021
Immobilisations financières (2)				
Autres participations	5 336 686	1 986 288	3 350 378	3 414 789
Créances rattachées aux participations	626 849		626 849	520 916
Autres immobilisations financières	25 049		25 049	23 649
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	13 889 467	7 210 319	6 679 148	6 886 947
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Avances et acomptes versés sur commandes	68 856		68 856	223 864
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	3 951 859		3 951 859	4 711 329
Autres créances	408 142		408 142	613 189
Divers				
Disponibilités	8 102 803		8 102 803	3 980 441
Charges constatées d'avance (3)	321 468		321 468	310 744
TOTAL ACTIF CIRCULANT	12 853 128		12 853 128	9 839 568
Ecarts de conversion actif	1 677		1 677	46 760
TOTAL GENERAL	26 744 272	7 210 319	19 533 953	16 773 275

Bilan synthétique

	31/12/2021	31/12/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital	9 500 000	9 500 000
Réserve légale	644 725	580 769
Réserves réglementées	19 400	19 400
Report à nouveau	-479 406	-1 294 565
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	2 155 752	1 279 115
TOTAL CAPITAUX PROPRES	11 840 471	10 084 719
AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	144 908	250 219
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	144 908	250 219
DETTES (1)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	2 406 715	1 582 645
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	355 965	349 327
Dettes fiscales et sociales	933 185	807 827
Autres dettes	1 792	163 906
Produits constatés d'avance	3 824 195	3 530 015
TOTAL DETTES	7 521 853	6 433 719
Ecarts de conversion passif	26 722	4 618
TOTAL GENERAL	19 533 953	16 773 275
(1) Dont à moins d'un an (a)	7 521 853	
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2021	Net 31/12/2020
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	1 718 465	1 706 260	12 205	45 014
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	341 790	38 400	303 390	341 790
Constructions	3 587 216	1 645 417	1 941 799	2 072 769
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	2 253 432	1 833 954	419 478	468 021
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	5 336 666	1 986 288	3 350 378	3 414 789
Créances rattachées aux participations	628 849		626 849	520 916
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	25 049		25 049	23 649
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	13 889 467	7 210 319	6 679 148	6 886 947
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	68 856		68 856	223 864
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	3 951 859		3 951 859	4 711 329
Autres créances	408 142		408 142	613 189
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	8 102 803		8 102 803	3 980 441
Charges constatées d'avance (3)	321 468		321 468	310 744
TOTAL ACTIF CIRCULANT	12 853 128		12 853 128	9 839 568
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif	1 677		1 677	48 760
TOTAL GENERAL	26 744 272	7 210 319	19 533 953	16 773 275
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/12/2021	31/12/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital	9 500 000	9 500 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	644 725	580 769
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées	19 400	19 400
Autres réserves		
Report à nouveau	-479 406	-1 294 565
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	2 155 752	1 279 115
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	11 840 471	10 084 719
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	144 908	250 219
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	144 908	250 219
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	2 408 715	1 582 645
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	355 965	349 327
Dettes fiscales et sociales	933 185	807 827
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 792	163 906
Produits constatés d'avance	3 824 195	3 530 015
TOTAL DETTES	7 521 853	6 433 719
Ecart de conversion passif	26 722	4 618
TOTAL GENERAL	19 533 953	16 773 275
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	7 521 853	
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

SA KAPPA ENGINEERING

2021

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SA KAPPA ENGINEERING

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021, dont le total est de 19 533 953 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 2 155 752 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 11/03/2022 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 3 à 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 3 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices

Règles et méthodes comptables

montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Opérations en devises

Lors d'acquisition d'actif en monnaie étrangère, le taux de conversion utilisé est le taux de change à la date d'entrée ou, le cas échéant, celui de la couverture si celle-ci a été prise avant l'opération. Les frais engagés pour mettre en place les couvertures sont également intégrés au coût d'acquisition.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion.

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Le 30 juillet 2021, la société KAPPA Engineering a participé à une augmentation de capital de la filiale Touchline, pour un montant de 117.647€ pour 26.666 actions, ce qui a porté le pourcentage de détention de 40% à 60%.

Le 7 janvier 2022, la société Kappa a fait l'acquisition de 100% des titres de la société Reveal Energy Services, située aux Etats Unis, pour un montant de 2.300K\$. Au 31 décembre 2021, un premier versement du prix d'acquisition de 200 K\$ (177K€) a été versé.

La société est éligible au dispositif fiscal IP BOX (article 238 du CGI). L'application de ce dispositif amène la société à pouvoir bénéficier d'un taux d'impôt sur les sociétés de 10% sur l'ensemble de son résultat.

La société réalise une partie de son activité en Russie, à travers sa filiale KAPPA-FSU. Le contexte géopolitique actuel devrait avoir des conséquences sur l'activité du groupe, qu'il n'est pas encore possible de déterminer avec précisions. Néanmoins, l'activité opérationnelle en est affectée

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 717 095	1 370		1 718 465
Immobilisations Incorporelles	1 717 095	1 370		1 718 465
- Terrains	341 790			341 790
- Constructions sur sol propre	3 581 022	6 194		3 587 216
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage Industriels				
- Installations générales, agencements aménagement divers	309 056	6 993		316 049
- Matériel de transport	517 433		25 015	492 418
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 338 753	117 598	11 385	1 444 965
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	6 088 054	130 785	36 400	6 182 438
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	5 739 935	355 891	132 310	5 963 516
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	23 649	2 100	700	25 049
Immobilisations financières	5 763 583	357 991	133 010	5 988 564
ACTIF IMMOBILISE	13 568 732	490 146	169 410	13 889 467

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	1 370	130 785	357 991	490 146
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	1 370	130 785	357 991	490 146
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		36 400	133 010	169 410
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		36 400	133 010	169 410

Immobilisations incorporelles

La société a choisi de comptabiliser en charge les dépenses de R&D engagées par la société.

Immobilisations corporelles

La société a choisi de comptabiliser en charge les dépenses de R&D engagées par la société.

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

L'activité de société Touchline présentant un intérêt opérationnel pour l'activité de la société KAPPA Engineering. En effet, la pandémie a accéléré un passage à notre avis irréversible d'activités de commercialisation physique dans des salons et conférences vers des environnements virtuels. La société Touchline a développé la première version de cet environnement virtuel et nous a permis d'être les premiers dans l'industrie pétrolière à proposer une solution pérenne.

Il est précisé que la société Touchline est en cours de développement d'une technologie, pour laquelle la rentabilité future ne sera réalisée qu'une fois la phase de commercialisation atteinte.

A la clôture des comptes, la valorisation des titres de la société Touchline a été déterminée par la direction de la société Kappa Engineering, en fonction, d'une part des coûts de développement engagés par la société Touchline ; cette valeur existant dès lors que cette prise de participation s'inscrit dans le cadre de l'utilité de la technologie développée par la société Touchline pour la société KAPPA Engineering, et d'autre part des gains attendus des performances de la société Touchline, déterminés à partir d'un plan pluriannuel d'affaires, pour autant que les hypothèses se réalisent sur les prochaines années.

Ce renforcement de la prise de participation s'inscrit dans ce cadre.

Liste des filiales et participations

Tableau réalisé en Kilo-euros

- (1) Capital - (2) Capitaux propres autres que le capital - (3) Quote-part du capital détenue (en pourcentage)
 (4) Valeur comptable brute des titres détenus - (5) Valeur comptable nette des titres détenus
 (6) Prêts et avances consentis par l'entreprise et non encore remboursés - (7) Montants des cautions et avals donnés par l'entreprise
 (8) Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé - (9) Résultat du dernier exercice clos
 (10) Dividendes encaissés par l'entreprise au cours de l'exercice

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
A. RENSEIGNEMENTS DETAILLES SUR CHAQUE TITRE										
- Filiales (détenues à + 50 %)										
SCI KAPPA-VALENCAY	800	-54	99,90	799	799			53	-4	
KAPPA NORTH AMERICA	18	2 971	100,00	16	16			3 603	188	
KAPPA MIDDLE EAST ASIA	47	3 033	95,00	51	51			5 050	634	950
KAPPA FSU OOO	2	608	95,00	5	5			1 859	12	
SAS KAPPA-SC	750	564	100,00	3 125	1 321			53	-14	
KAPPA SOUTH AMERICA	288	1 109	100,00	423	423			1 233	214	
TOUCHLINE INERATIVE	140	-791	59,52	918	736	627		111	-237	
KAPPA TRAINING AND CONSULTI		1 775	100,00					1 769	49	
- Participations (détenues entre 10 et 50%)										
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX SUR LES AUTRES TITRES										
- Autres filiales françaises										
- Autres filiales étrangères										
- Autres participations françaises										
- Autres participations étrangères										

Les informations des filiales situées à l'étranger ont été converties en euros sur la base du cours de la devise au 31 décembre 2021.

Notes sur le bilan

Les données sont présentées en K Euros

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 672 081	34 179		1 706 260
Immobilisations incorporelles	1 672 081	34 179		1 706 260
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	1 508 253	137 163		1 645 417
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage Industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	248 011	9 609		257 619
- Matériel de transport	361 523	82 175	25 014	418 684
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 049 287	119 580	11 216	1 157 651
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	3 167 074	348 527	36 230	3 479 371
ACTIF IMMOBILISE	4 839 155	382 706	36 230	5 185 631

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 5 333 367 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	626 849		626 849
Prêts			
Autres	25 049		25 049
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	3 951 859	3 951 859	
Autres	408 142	408 142	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	321 468	321 468	
[Total]	5 333 367	4 681 470	651 898
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients Factures à établir	97 997
[Total]	97,997

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 9 500 000,00 euros décomposé en 2 375 titres d'une valeur nominale de 4 000,00 euros.

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients	203 459	143 231	203 459		143 231
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change	46 760	1 678	46 760		1 677
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	250 219	144 907	250 219		144 908
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		143 231	203 459		
Financières		1 677	46 760		
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 7 521 853 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	355 965	355 965		
Dettes fiscales et sociales	933 034	933 034		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	2 408 659	2 408 659		
Produits constatés d'avance	3 824 195	3 824 195		
Total	7 521 853	7 521 853		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	200 958			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 198 968 euros.

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs FNP	122 982
Associés - Intérêts Courus	1 839
Provision pour congés payés	213 969
Provision Intéressement	267 083
Provision pour primes	38 876
Charges sociales CP	96 286
Autres charges à payer	7 224
Etat - charges à payer	11 604
Total	759 864

Notes sur le bilan**Comptes de régularisation****Charges constatées d'avance**

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CCA	321 468		
Total	321 468		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PCA	3 824 195		
Total	3 824 195		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 13 500 euros

Honoraire des autres services : 450 euros

Autres informations

Informations sur les dirigeants

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 906 109 euros

La méthode retenue dans le cadre de cette évaluation est la méthode des unités de crédit projetées (ou méthode du prorata des droits au terme).

Cette méthode est définie par la norme comptable IAS 19 révisée (norme européenne) et par la norme FAS87 (norme US GAAP). Elle est conforme à la recommandation 2003 R-01 du CNC.

Le montant auquel conduit l'utilisation de cette méthode correspond à la notion de dette actuarielle.

Cette méthode consiste à :

- Evaluer les flux futurs probables en se basant sur les hypothèses d'évolution des rémunérations, les droits exigibles au moment du départ à la retraite et les probabilités de présence dans l'entreprise;
- Actualiser ces flux à la date d'évaluation afin d'obtenir la valeur actuelle probable des flux futurs (VAP).
- Proratiser la valeur actuelle probable des flux futurs afin d'obtenir la dette actuarielle (Valeur actualisée de l'obligation).

Le calcul est effectué salarié par salarié. L'engagement total de l'entreprise correspond à la somme des engagements individuels.

Compte tenu des données de l'entreprise, des hypothèses actuarielles retenues, et notamment d'un taux d'actualisation de 0.98 % le total de l'engagement au titre des indemnités de fin de carrière au 31 décembre 2021 s'élève à 906 109 euros dans l'hypothèse d'un départ volontaire du salarié.



S2F Associés Levallois

26-28 rue Marius AUFAN

92300 Levallois-Perret

Tél : + 33(0)1 41 49 06 66

S2F Associés Pierrelaye

30 rue Georges BOUCHER

95480 Pierrelaye

Tél : +33(0)1 30 37 17 55

S2F Associés Gisors

68 rue Jean JAURÈS

27140 Gisors

Tél : +33(0)2 32 27 12 47

Expertise Comptable et Commissariat aux Comptes

26 / 28 rue Marius AUFAN, 92300 LEVALLOIS PERRET - Tél. 01 41 49 06 66 - Fax. 01 34 64 68 95

SAS au capital de 9 000 € - RCS Nanterre 395 251 994 - APE 6920 Z

www.s2f-associes.fr

Member Independent of the Association

